



Les Missions locales et les Écoles de la 2^e Chance renforcent leur coopération afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes sans qualification

Acteurs historiques complémentaires dans le processus d'accompagnement des jeunes vers une insertion durable, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et le Réseau E2C France veulent développer la synergie entre leurs offres de service. Ce mercredi 25 septembre, Jean-Patrick GILLE, Président de l'Union Nationale des Missions Locales et Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France signent un accord de partenariat afin de renforcer le développement de leurs actions territoriales.

Pérenniser et développer les partenariats au niveau local et territorial

Les Missions Locales et les Écoles de la 2^e Chance sont l'expression commune de la volonté de l'État, des collectivités territoriales et des acteurs locaux. Elles contribuent à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle de jeunes de moins de 26 ans, de manière complémentaire et concertée, selon leurs offres de service respectives.

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 436 Missions Locales (6900 lieux d'accueil), membres du Service public de l'emploi, poursuivent un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours vers l'emploi et l'autonomie. On compte chaque année près de 1,3 million de jeunes accompagnés par le réseau, ce qui fait des Missions Locales le premier service public de référence pour l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie. L'Union Nationale des Missions Locales (UNML) assure à la fois la représentation des Missions Locales auprès des acteurs publics, économiques et sociaux au plan national et la fonction de syndicat d'employeurs de la branche professionnelle qui regroupe plus de 500 structures employant plus de 13 500 salariés. Chaque année, ce sont plus de 10 000 jeunes qui sont orientés par les Missions Locales vers les E2C.

La loi (article L.214-14 du Code de l'Éducation) précise que les Écoles de la 2^e Chance (E2C) proposent une formation à des jeunes dépourvus de qualification professionnelle ou de diplôme. Implantées sur 130 sites en France, les E2C accueillent plus de 15 000 jeunes par an. La force du dispositif E2C est d'opérer sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement à l'inclusion. Un processus de labellisation garantit la qualité des opérations les résultats d'insertion vers l'emploi et la qualification des stagiaires sont probants : 60 % d'entre eux accèdent, au terme de leur parcours, à l'emploi ou à la formation de leur choix pour une insertion pérenne.

Fluidifier le parcours des jeunes

Les Missions Locales et les Écoles de la 2^e Chance (E2C) ont développé des coopérations depuis de nombreuses années, dans les territoires où ces dernières sont implantées. Ce nouveau partenariat national va favoriser le lien entre l'accompagnement global des parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie assuré par les Missions Locales et le parcours individualisé vers l'inclusion développé par les E2C afin de favoriser la prise d'autonomie des jeunes sans qualification.

« La formalisation de ce partenariat au plan national, va contribuer à développer les coopérations dans les territoires, entre les Missions Locales, ensembliers des dispositifs d'insertion des jeunes, et les E2C, pour mieux prendre en compte les attentes et les projets des jeunes » Jean-Patrick GILLE, Président de l'UNML »

« En renforçant les liens de coopération entre les Missions locales et les E2C, nous voulons fluidifier le parcours d'inclusion des jeunes de moins de 26 ans afin qu'ils développent compétences et savoir-être tout en répondant à leurs besoins d'accompagnement vers la vie active. » Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France.

Contacts-Presses

Pour le Réseau E2C France :

Agence MCM	Réseau E2C France
Elodie AUPRETRE	Amandine RAYNAL
04 91 31 47 37	07 62 77 98 24
e.aupretre@agence-mcm.com	amandine.raynal@reseau-e2c.fr

Pour l'UNML :

Edith Le Gourrier - 06 35 82 20 46 - elegourrier@unml.info

Constituées sous la forme d'une association ou d'un groupement d'intérêt public présidé par un-e élu-e, les Missions Locales assurent des fonctions de mobilisation, d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans. Les Missions Locales sont des acteurs territoriaux des politiques publiques. Elles regroupent les représentants de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics, des organisations professionnelles et syndicales et des associations. Elles mobilisent l'ensemble des acteurs socio-économiques locaux sur son territoire.

L'Union Nationale des Missions Locales (UNML), association loi 1901 créée en 2003, remplit une double fonction : celle de représentation du réseau national des Missions Locales dans les instances nationales et auprès des responsables des politiques publiques de jeunesse ; être le syndicat d'employeurs de la branche professionnelle des Missions Locales et d'autres organismes d'insertion. L'UNML est présidée par Jean-Patrick Gille.

Chiffres clés (Source : système d'information I-Milo/DARES, 2017) :

- 1,298 million de jeunes en contact avec le réseau (dont 1,109 million reçus en entretien, 680 000 en demande d'insertion, 400 000 reçus en premier accueil)
- 531 000 jeunes entrés en situation professionnelle (dont 584 000 entrés en emploi, 65 000 en contrats aidés, 40 000 en alternance)
- 186 000 jeunes entrés en formation
- 16 000 jeunes sont retournés en formation initiale
- 14 Associations régionales des Missions Locales
- 436 Missions Locales et 6 857 lieux d'accueil, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin
- 13 807 professionnels de l'insertion des jeunes
- 690 millions d'euros de financement (35% Collectivités, 51% Etat, 14% Autres)



Fiche d'identité (Réseau E2C France)

<u>Coordonnées</u>	Réseau des Écoles de la 2 ^e Chance 32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 51009 Châlons-en-Champagne Cedex Tél : 03 26 69 69 70 Email : contact@reseau-e2c.fr
<u>Président</u>	Alexandre SCHAJER
<u>Statut</u>	Association
<u>Création du Réseau E2C France</u>	2004
<u>Implantation</u>	53 Membres et 130 sites-Écoles 57 départements (12 régions) 5 régions ultrapériphériques
<u>Public accueilli</u>	Jeunes de 16 à 25 ans, sans formation (79% sont de niveau Infra V) et sans emploi (81% n'ont aucune expérience et 7% sont demandeurs d'emploi depuis plus d'1 an) et sortis du système scolaire depuis au moins 1 an
<u>Stagiaires en 2018</u>	15 009
<u>Formés depuis 1998</u>	100 000
<u>Taux d'insertion</u>	
Sorties positives	60 % (auxquelles s'ajoutent 5% de sorties préqualifiantes et les CDD de moins de 2 mois)
Dont formation qualifiante	22%
Dont contrats en alternance	11%
Dont contrats de travail	24%
Dont emplois aidés	2%
<u>Pédagogie</u>	Approche par Compétences Apprentissage par l'Activité/ de l'Autonomie Apprendre à apprendre Découverte de différents métiers Définition projet Professionnel et individualisation du parcours Alternance en entreprise
<u>Durée de la formation</u>	6,2 mois en moyenne
<u>Attestation en fin de parcours</u>	Attestation de Compétences Acquisées
<u>Certification</u>	Label « École de la 2 ^e Chance » reconnu par les Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Emploi ainsi que par le CNEFOP